

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 11 février 1998 de M. Roman Juon, intitulée: «Sécurité des ascenseurs de la Vieille-Ville».

TEXTE DE LA QUESTION

Quel est le programme de la mise en sécurité des ascenseurs? Les dangers pour les enfants sont réels, il faut modifier rapidement la situation dangereuse actuelle.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Service des bâtiments a procédé à la mise en conformité de l'ensemble des ascenseurs propriété de notre municipalité.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 2 avril 2008.